

Type de prestation / <i>Type of service</i>	euro H.T.
Inscription / Registration fee (uniquement pour les nouveaux titulaires)	200
INSTRUCTION DES DEMANDES / APPLICATIONS	
Admission pour un robinet de base (une référence commerciale)	650
Extension majeure pour un robinet de base (une référence commerciale) ⁽¹⁾	650
Extension mineure pour un robinet de base (une référence commerciale)	374
Supplément pour d'autres références concernées par demande :	
du 1 ^{er} au 10 ^{ème} DN/référence supplémentaire	16
du 11 ^{ème} au 20 ^{ème} DN/référence supplémentaire	12
à partir du 21 ^{ème} DN/référence supplémentaire	9
Maintien d'un certificat de robinets ou partie d'un certificat (sans référence supplémentaire)	380
Admission pour une gamme de joints plats d'étanchéité	650
Extension pour une gamme de joints plats d'étanchéité	374
Maintien d'un certificat de joints plats d'étanchéité ou partie d'un certificat	380
Homologation d'admission / extension par type d'accessoire	430
AUTORISATION DE LABORATOIRE NF / NF LABORATORY AUTHORIZATION	
Admission pour un laboratoire de fabricant accrédité ou non	750
Extension pour un laboratoire de fabricant accrédité ou non	430
INTERVENTION EN USINE – LABORATOIRE / AUDIT	
Audit égal ou supérieur à une journée (par jour et par auditeur) ⁽²⁾	1410
Audit inférieur à une journée (par jour et par auditeur) ⁽²⁾	1720
Préparation audit / rapport / suivi d'audit	705
Prélèvement (par jour) ⁽²⁾	910
ESSAIS / TESTING	
Evaluation des essais de vérification (par jour pour les 2 premiers jours de la prestation) ⁽²⁾	1410
Evaluation des essais de vérification (par jour à partir du 3 ^{ème} jour de la prestation) ⁽²⁾	1160
Rapport d'évaluation des essais	705
Prestations externes des laboratoires indépendants (par jour) ⁽²⁾	Devis labo
DEPLACEMENT / TRAVEL EXPENSES	
Frais de déplacement et séjour	Frais réels
Forfait trajet hors France et pays limitrophes (A/R)	470
Si trajet supérieur à 1/2 journée [par 1/2 journée supplémentaire (A/R)]	470
GESTION ANNUELLE (par année civile) / ANNUAL FEE (calendar year)	
Par certificat pour un robinet de base (une référence certifiée)	396
Supplément par référence supplémentaire certifiée :	
de la 1 ^{ère} à la 10 ^{ème} référence supplémentaire certifiée	11
de la 11 ^{ème} à la 20 ^{ème} référence supplémentaire certifiée	9
de la 21 ^{ème} à la 40 ^{ème} référence supplémentaire certifiée	6
à partir de la 41 ^{ème} référence supplémentaire certifiée	4
Par certificat pour les joints plats d'étanchéité	377
Par homologation d'accessoires	240
Par autorisation de laboratoire NF de fabricant	430
DROIT D'USAGE DE LA MARQUE NF (par année civile) / RIGHT TO USE THE NF MARK (calendar year)	
ROBINETS : par site de fabrication	974
ROBINETS : par certificat	82
JOINTS PLATS : par certificat	398

Nota : en cas d'annulation ou report d'une mission par le titulaire, les frais réels engagés par CERTIGAZ lui seront facturés

⁽¹⁾ une extension majeure nécessite à minima un audit et/ou essai(s)

⁽²⁾ hors frais de déplacement et de séjour